BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2879

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

822 352 084 RCS Paris.
LES NOUVEAUX ATELIERS.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 100000 EUR.
Adresse : 29, rue Marbeuf, 75008 Paris.
Origine du fonds : Fonds acquis dans le cadre d'une procédure collective au prix stipulé de 35500,00 euros..
Etablissement : Etablissement secondaire.
Activité : Vente de vêtements sur mesure..
Adresse : 24-26, avenue Kléber, 75009 Paris.
Précédent propriétaire : 804 008 746 RCS Paris. **EQUILIBRE.**
Publication légale : La Loi *du* 1er mars 2021.
Oppositions : il ne sera pas fait élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant déjà été invités à déclarer leur créance entre les mains de la Selarl Hartmann & Charlier . pour la validité, il ne sera pas fait élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant déjà été invités à déclarer leur créance entre les mains de la Selarl Hartmann & Charlier pour la correspondance..
Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire : 15 rue de Phalsbourg 75017 Paris Date de l'acte : 25/01/2021 Enregistré le 12/02/2021 à SIE Paris Saint Sulpice Dossier 2021 00008319 référence 7584P61 2021 A 00723 Il ne sera pas fait élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant déjà été invités à déclarer leur créance entre les mains de la SELARL HARTMANN & CHARLIER, 21 Rue du Printemps 68100 MULHOUSE, prise en la personne de Me Pierre CHARLIER, lequel répartira les fonds conformément aux dispositions légales applicables en matière de procédure collective.